

L'info locale

Bulletin municipal d'information



Semestriel N° 12 décembre 2021

Équipe de rédaction : S. CORREIA, É. FAURE, K. MAGERAND, D. GIRARD, S. MÊLÉ, S. LE-MOIGNE, P. THOMAS,

Sommaire :

- ↪ **Mot du Maire**
- ↪ **Châtres en 39/45**
- ↪ **Téléthon**
- ↪ **Inauguration**
- ↪ **Châtres fête Noël**
- ↪ **Mes'Chat'ons**
- ↪ **Recensement**
- ↪ **Fleurissement**

Vivre à Châtres

Le mot du maire

Châtreuses, Châtreux,

Encore une année qui touche à sa fin. Année qui se termine, avec des hauts et des bas. On se croyait libéré de cette Covid, mais voilà qu'elle nous rappelle à l'ordre. En effet, même si le département de l'aube reste un bon élève en terme de taux d'incidence, sûrement grâce à la vaccination et au respect des gestes barrières, nous avons malgré cela, eu à Châtres quelques cas très sévères. Ceci pour vous rappeler de ne pas oublier le respect de ces gestes barrières qui sont le premier rempart contre cette maladie. Ces gestes qui permettent à la commune de garder une vie associative et d'organiser quelques manifestations.

En parlant de manifestation, et afin d'innover, nous vous invitons (si bien sûr la situation sanitaire le permet), le 18 décembre à la salle polyvalente. Nous voulons rassembler toutes les générations sur le thème de Noël, avec quelques activités et décors de fabrications artisanales. Aux alentours de 18h, une présentation du bilan 2021 et les projections de 2022 seront effectuées. Cette présentation sera suivie d'un apéritif offert par la commune avec l'aide des associations.

Cette rencontre remplacera les traditionnels vœux du conseil municipal de janvier.

Enfin, et afin de ne pas répéter dans ce petit mot les différents thèmes de notre journal semestriel, je vous laisse maintenant parcourir cette 12^{ème} édition du « Vivre à Châtres ». J'en profite pour remercier les membres de la commission communication pour la rédaction et la mise en page de ce journal.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année

Votre Maire,

Dominique Girard

Etat civil

- Naissances : Lou GIRARD le 09 juillet, Lucas LANÇA RAPOSO le 29 septembre, Maël JEANSON le 06 octobre.
- Mariages : Alice NOIROT et Medhy DEGOIX le 24 juillet, Christelle HUMBERT et Franck GILLET le 04 septembre.
- PACS : Cécilia JEANSON et Cédric MACÉ le 16 septembre.
- Décès : Maryvonne MICHELIN le 26 juillet, Daniel COGNARD le 24 septembre, Florence BRIGUET le 09 novembre, Yolande PASSEMARD le 20 novembre.

La parole aux Châtreux

Vous habitez Châtres et vous vous posez des questions d'intérêt général sur votre commune :

- Envoyez-nous un courriel à mairiedechatres@wanadoo.fr
- Déposez un mot à la mairie

Nous nous efforcerons d'y répondre dans un prochain bulletin.



LA VIE DU VILLAGE

WC de l'école

Dans le cadre de l'accessibilité des personnes handicapées aux lieux publics, la municipalité poursuit les adaptations nécessaires des locaux communaux et notamment les toilettes de l'école primaire.



Travaux de voirie :

Cet été, la chaussée de la rue bel air a été reprise sur l'ensemble de son parcours. Ces travaux ont été réalisés par le département.

Le chemin aux ânes a quant à lui été entièrement repris, du terrassement à la couche roulement. Ces travaux ont été réalisés par la commune.



FC Saint MEZIER Y

Le mercredi 27 octobre, le FC Saint MEZIER Y a organisé un tournoi de foot ball au city stade de l'aire de loisirs.

Ce tournoi était ouvert à tous les enfants nés entre 2009 et 2012.

Organisateurs et participants étaient ravis !

Marché de primeurs

Nous avons tous des origines plus ou moins lointaines du monde agricole. Et les 2 garçons dont il est question ici n'y échappent pas. Depuis qu'ils sont tout petits, chacun de leur côté, ils baignent dans le monde de l'agriculture et du terroir. Ils en ont fait leur métier, et leur camaraderie a fait le reste.

Stéphane a grandi dans la ferme familiale que son père Hubert exploite à Châtres. Après avoir fait des études dans l'agro-alimentaire et bifurqué durant une douzaine d'années dans le domaine industriel, il est revenu à ses sources et a repris progressivement l'activité de son père en la diversifiant. A la production de céréales, betteraves, et autres cultures plus traditionnelles, il a ajouté celle d'asperges. Et par ailleurs, il a mis en place un élevage de volailles (poulets, pintades, canards, oies). Il a installé un laboratoire afin d'être aux normes sanitaires en matière d'abattage et de préparation.

Arnaud, comme Stéphane, a grandi sur une exploitation céréalière mais surtout maraîchère à Soligny les Etangs. Ses parents approvisionnaient pas moins de 5 marchés par semaine. Il les a rejoints progressivement, et depuis 2 ans et demi, il a pris les rênes à 100 %. Le maraîchage, réparti sur 2 à 3 ha, avec 3000 m² couverts, est fait de manière traditionnelle, mais 90 % est réalisé sans traitement. Pour optimiser la production et éviter le gaspillage, Arnaud fait transformer une partie des produits en soupes et confitures qu'il propose ensuite à la vente.

C'est le rugby qui les a fait se rencontrer, et une chose en amenant une autre, l'idée a germé de profiter de la vente des asperges de l'un pour proposer les produits de l'autre, d'abord en échantillons limités, puis en diversifiant au fur et à mesure pour arriver depuis cette année à un « marché des saveurs » bien fourni.

Stéphane et Arnaud vous attendent Chemin aux ânes, le vendredi soir à partir de 17h30 à 19h30 ou le samedi de 10h à 12h avec des légumes de saison, ainsi que des œufs et de la volaille.

N'hésitez pas à y aller ! C'est à côté !



Pont du gué Notton

Ce pont datant de la fin du XIX^{ème} siècle, réalisé par les habitants du village, permet d'accéder aux bois et parcelles agricoles situés au-delà du ruisseau des moulins de Poussey plus connu sous le nom de fossés verts. Il sert aux promeneurs, aux agriculteurs et aux exploitants forestiers. Son état ne permettait plus le passage des grumiers et autres engins en toute sécurité.

Les pierres des piles ont été rejointoyées, le tablier renforcé et élargi et une nouvelle balustrade posée.

Ces travaux ont été en partie subventionnés par l'état et le département.



CHÂTRES : C'était comment

Alors que les guerres passées viennent d'être commémorées le 11 novembre dernier, il nous a paru intéressant d'interroger un Ancien sur les conditions de vie quotidienne très particulières durant l'occupation allemande de 1940 à 1944. C'est pourquoi nous nous sommes entretenus avec une figure de Châtres, Pierre Philippon, « Pierrot » pour les intimes, qui a passé cinq années de son enfance, de 6 à 11 ans, dans l'une des périodes les plus agitées et les plus douloureuses de notre histoire contemporaine. Et c'est avec Arlette, son épouse, qu'il nous a accueillis à son domicile.

Il faut se rappeler que depuis 1939 avec la guerre civile espagnole, la France a directement été impactée par l'arrivée d'Espagnols « Républicains » fuyant les « Royalistes », vainqueurs de cette guerre civile, du général Franco.

« Courant 1939, nous avons été intrigués par le passage de réfugiés espagnols. Une popote avait été installée au 29 de la Grande Rue pour leur distribuer de quoi manger chaud. Une famille s'est implantée à Châtres tandis que les autres sont reparties. Puis, pour nous, la vie a repris son cours... jusqu'en mai 1940, quand des nouvelles très inquiétantes de l'avancée allemande vers notre région sont arrivées.

Alors, mes parents ont décidé de partir chez une cousine à Auxon. Ils ont laissé la maison ouverte pour éviter qu'elle soit forcée par des réfugiés qui passaient.

Néanmoins, au retour, nous avons constaté que la cave

et les armoires avaient été vidées... Peu de temps après, mon père m'a emmené sur la route de Méry : les fossés étaient parsemés de cadavres de chevaux ; ça sentait très mauvais !

Les Allemands étaient maintenant là. Plusieurs fois par semaine, ils défilaient dans la Grande Rue au pas de l'oie. Les premiers officiers parlaient tous Français. Ils avaient réquisitionné des chambres chez l'habitant pour se loger, ainsi que les hommes du rang. L'officier qui logeait au 25 en face de chez nous détestait Hitler quand il nous parlait seul à seul. Mais en présence de son ordonnance, il disait : « Mein Führer » (NDLR : la Kommandantur s'est installée au 23, Avenue Jules Rozé et une antenne médicale se trouvait au 18, rue Chapeline).

J'ai vu ma première moto avec side car. C'était une BMW équipée d'une mitrailleuse. On voyait souvent des avions allemands traverser le ciel, allant bombarder l'armée française en retraite. Châtres n'a pas été bombardée, mais Maizières et Méry l'ont été.

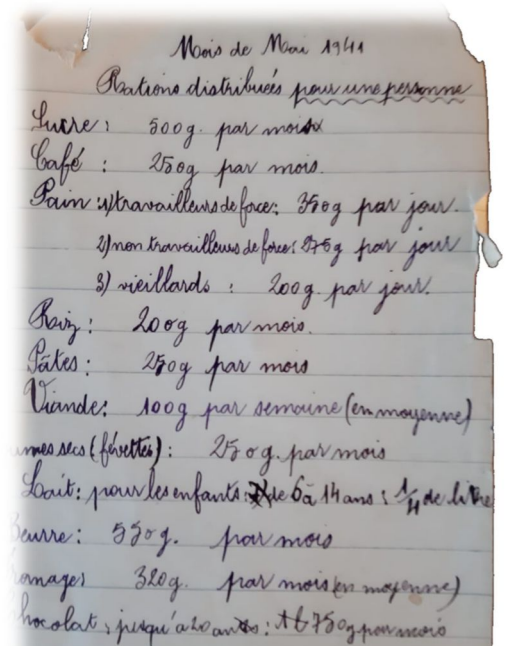
Ce fut vite le temps de la moisson. Les Allemands ont demandé au Maire d'organiser la récolte, sous leur surveillance : ils comptaient le nombre de gerbes. Au début, le Maire a dit aux Allemands qu'il n'y avait pas de ficelle pour lier les gerbes. Il a fallu néanmoins couper les céréales et les laisser sur le champ. Dès le lendemain, des soldats sont arrivés avec de la ficelle et ont lié les gerbes : tous savaient le faire ! Et ils ont même rentré la moisson.

A l'automne 1940, l'administration française a demandé aux agriculteurs de se préparer à la plantation de pommes de terre à grande échelle afin, disait-elle, de ravitailler Paris. Faute d'engrais, on nous a fait parvenir des « gadoues » de Paris, qu'on prenait en charge à la gare de Mesgrigny. Au printemps 1941 et ensuite, on envoyait les enfants des écoles ramasser les doryphores qui mangeaient les feuilles des plants de pommes de terre.

Question nourriture, nous, agriculteurs, n'avons pas trop souffert des restrictions alimentaires. Cependant, il fallait des tickets de rationnement pour obtenir du beurre, de l'huile, de la viande, de la farine, ... en trop petite quantité. Nous cultivions nos légumes, ramassions les œufs, mangions les poules qui ne pondaient plus. Il y avait une vraie complicité entre la plupart des agriculteurs du village. Ainsi, pour tuer le cochon élevé en cachette, on envoyait les enfants faire le guet en haut du grenier et il fallait se cacher pour tuer la bête. De même, on tamisait de la farine tirée du blé passé au travers des contrôles allemands, ce qui nous permettait de fabriquer notre pain. Mon père fabriquait également de l'huile avec l'œillette qu'il cultivait. Curieusement, c'est fou ce que les vaches ont pu « avorter » pendant l'occupation !



L'épave de l'avion allemand type Dornier abattu au dessus de Bourguignons le 1er juin 40



Petites précisions, 25g de viande correspondent à un steak haché à partager en 5... Et que les denrées espérées n'étaient malheureusement pas toujours disponibles

pendant la guerre 39/45 ?

Le soir, il y avait des coupures de courant et il a fallu ressortir les vieilles lampes à pétrole. Des patrouilles allemandes passaient la nuit pour faire respecter le couvre-feu et obliger la population à calfeutrer les fenêtres pour empêcher la lumière de passer : il ne fallait pas que les avions anglais ou américains se repèrent au sol. J'ai vu un avion allié mitrailler un train arrêté à la gare. Une première fois, il est passé en agitant les ailes pour faire signe à la population de s'éloigner, puis il est repassé et a tiré sur la locomotive. A Maizières, la batterie anti-aérienne allemande (la « Flak ») a abattu un avion allié.

Durant l'hiver 41/42, il a beaucoup neigé. Les hommes ont été réquisitionnés pour dégager la neige bloquant les voies.

J'ai assisté à des combats aériens. Quelquefois, il y avait des balles perdues. J'en ai vu une fichée en bas d'un poteau électrique devant chez moi. Impressionnant !

« Une fois, lors d'un bombardement en plein jour de la voie ferrée, j'ai dû me mettre à l'abri dans la maison d'une amie de mes parents », nous dit aussi Arlette.

Début juin 1944, en apprenant le débarquement allié en Normandie, mon père a écouté la radio de Londres pour suivre le cours des événements. Nous avons bientôt vu passer dans la rue de jeunes soldats SS. Ils étaient très nerveux et il valait mieux ne pas se montrer car ils avaient la gâchette facile.

Pour couvrir les pertes, les Allemands, avant de battre en retraite, sont venus chercher les chevaux valides dans les fermes, en commençant par le haut de la Grande Rue. En apprenant cela, mon père s'est dépêché d'emmener ses chevaux dans les prés vers la Seine. C'était une guerre de mouvement : en peu de temps, nous avons vu passer des Américains, puis des Allemands, puis ... des Américains avec leurs Jeeps et leurs camions GMC! Le lendemain, tout est devenu calme. Enfin d'autres Américains sont arrivés en distribuant des cigarettes, des chewing-gums (une découverte), du chocolat et ... des préservatifs !



Arrivés le 13 juin 1940 au soir, les chars allemands ont stationné sur la place de Romilly

On s'est sentis plus libres : on ne craignait plus les perquisitions, les réquisitions ou pire ...

Bientôt des prisonniers Allemands ont été acheminés en renfort pour la récolte. On nous en a affecté deux. Ils étaient logés dans une maison voisine. Ils mangeaient à table avec nous. Ils étaient bien traités et se montraient gentils avec les enfants. »

Petit à petit, la vie a repris un cours un peu plus normal, bien que la pénurie de nombreuses matières premières et les tickets de rationnement aient duré jusqu'en 1949.

Téléthon 2021

L'association À vos baskets et la Compagnie des Sapeurs Pompiers avaient donné rendez-vous ce samedi aux habitants au Parc de Loisirs du Moulin à l'occasion du 35^{ème} Telethon. Le temps maussade avait de quoi dissuader les plus courageux, mais pas les instigateurs de cette manifestation, qui se sont investis à fond : démonstration de premier secours, de tenue de lance, parcours sportifs, vente de crêpes, boissons chaudes, d'objets divers (peluches, porte-clefs, objets en bois fabriqués gracieusement et avec talent par un habitant de Châtres). Les efforts de tous et la participation des visiteurs (même limitée) ont permis de dégager une somme certes modeste, mais encourageante pour la cause à laquelle elle est destinée.



INAUGURATION DE L'AIRE DE LOISIRS DU MOULIN

C'est en ce beau samedi du 25 septembre que notre Maire, Dominique Girard, a inauguré officiellement l'aire de loisirs, ouverte au public depuis juin, en présence notamment de Madame Claude Homehr, Conseillère Départementale, de l'ancien Maire, Christian Loisanca, de Monsieur Barrazutti, Maître d'œuvre, et des membres des conseils municipaux actuel et précédent.

Il est bon de noter que pour une dépense totale de 521 381 € hors taxes, le département a financé 150 000 €, la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 149 514 €, la région 61 520 €, la Société H2Air (éoliennes) 36 000 € et la communauté de communes 8 000 €. Le total de ces subventions représente ainsi 405 034 €, soit près de 78% de l'investissement.



Il faut savoir aussi que l'entretien de cette aire, d'une superficie totale de 10660 m², réclame un surcroît de travail d'un jour et demi à chaque passage de Sébastien Dheurle, notre employé communal, dont la charge s'est déjà accrue pour un meilleur fleurissement de Châtres. D'où l'emploi en alternance et subventionné par l'Etat d'un étudiant en Bac Professionnel Paysagiste Benjamin Feugey. D'où l'emploi également de personnes devant effectuer à titre gratuit des travaux d'intérêt général (T.I.G.).

Outre la sécurisation de ses abords par un ralentisseur, cette aire de loisirs va encore s'améliorer :

- Le terrain en friche qui cache la vue sur la Rivière du Moulin, récemment acquis par la Commune, va être nettoyé;
- l'installation d'un abri permettant de se protéger de la pluie ou des ardeurs du soleil est envisagée ;

Le fonctionnement de cette aire ouverte depuis juin appelle naturellement quelques observations sur son bon usage :

1. Devant le manque de porte-vélos à l'extérieur, les cyclistes avaient tendance à déposer leur monture le long de la passerelle d'accès, ce qui réduisait le passage des poussettes et des fauteuils roulants. Désormais, des porte-vélos supplémentaires ont été installés et on ne tolérera plus la situation précédente.
2. Des automobilistes (venant de Châtres ou d'ailleurs) se garent à cheval sur le trottoir, qui n'est pas fait pour cela. Il existe un parking à l'entrée de la route de Saint-Oulph, et les quelques dizaines de mètres le séparant de l'entrée de l'aire de loisirs ne doivent pas faire peur à des sportifs !
3. Il faut se dire aussi que cette aire n'est pas installée au milieu des champs. Il y a des riverains qui apprécient moyennement le tapage et la musique à tue-tête quand c'est le cas (voir le règlement affiché à l'entrée).
4. Enfin, cette aire est ouverte à tous, de Châtres ou d'ailleurs.

Cela dit, continuez à bien profiter de cet espace très agréable, qui connaît déjà un succès bien mérité.



CHÂTRES FÊTE NOËL

Le 18 décembre 2021

A partir de 15h30 :

- ✿ Participez à la décoration de l'arbre de Noël commun !
- ✿ Promenade en calèche dans les rues de Châtres
- ✿ Parcours VTT pour les plus de 8ans, amenez vos vélos et casques, récompenses aux vainqueurs !
- ✿ Visite du Père Noël (photographe sur place)
- ✿ Stand « Dessine Noël »
- ✿ Devinez le poids de mon panier ?
- ✿ Stand tatouage de Noël, pêche aux canards

A 18h00 :

- ✿ Présentation du bilan de l'année écoulée et projections 2022 par le conseil municipal et les associations
- ✿ Apéritif (sur inscription).

Le mercredi 01 décembre, les bénévoles de la bibliothèque ont assuré un atelier de création de décors de Noël destiné aux enfants de l'école.



Décorations et animations de Noël

Vin chaud, chocolat

Pâtisserie, friandises

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

La Fête Nationale sous une pluie... de médailles

Ce mardi 13 juillet au soir, M. Girard, maire, et le conseil municipal avaient convié les habitantes et habitants de Châtres à un apéritif à l'occasion des festivités de la Fête nationale. Initialement prévu dans la cour de l'école, la manifestation a dû se replier vers la salle polyvalente en raison des conditions climatiques détestables.

Dans un premier temps, M. le maire a procédé à une cérémonie de remise de médailles, tout d'abord à des membres de la compagnie de sapeurs pompiers. Après avoir rappelé et souligné le courage, le dévouement et le temps que demande cet engagement, il a nommé chacun(e) des récipiendaires et leur a remis insignes et médailles :

- Stéphane Birost, médaille de bronze pour 15 années de service
- David Brillant, actuellement responsable de la compagnie, médaille d'or pour 31 ans, médaille de bronze du mérite de l'union départementale et l'insigne bronze de chef de corps communal,
- Valérie Moutard, médaille de bronze pour 13 années de service,
- Julien Le Roch, galons de Caporal chef.

Après les pompiers est venu le tour de 2 conseillers municipaux qui ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil. Le premier à être honoré a comptabilisé 31 années, dont 12 en qualité de premier magistrat : Christian Loisanca a intégré le conseil municipal en 1989 et officié en tant que maire de 2008 à 2020. Le deuxième, Christian Colson, lui aussi élu conseiller en 1989, pour 31 ans au service de la

commune. Là encore, M. Girard a souligné le caractère chronophage qui impactent la vie familiale des personnes s'engageant dans les fonctions électives et remercié non seulement les médaillés, mais également les actuels conseillers.

Puis il a invité les personnes présentes à partager l'apéritif, dans le respect des gestes barrières.

La soirée s'est poursuivie avec la dégustation d'une paëlla géante (sous réserve d'inscription), et une animation musicale assurée par le groupe local « Music Breakers ». Il n'a malheureusement pas été possible d'assurer ni la retraite aux flambeaux ni le feu d'artifices prévus initialement dans le programme des festivités.



ACM Mes'Chat'ons

Cet été, l'accueil de loisirs Mes'Chat'ons a retrouvé son effectif habituel, soit environ une quarantaine d'enfants. Les groupes d'enfants n'ont toutefois pas pu encore se brasser, mais une très bonne ambiance était au rendez-vous ! Enfin !!!! nous sommes sortis du centre, nous sommes allés au Parc de l'Auxois (1&2), puis à la forêt d'Orient (3,4 &5) et à l'accrobranche (6).



Merci aux intervenants, Benoit Warembourg pour leur avoir fait découvrir du sport autrement, à Sophie de la ludothèque la « Trotinette » pour avoir organisé le jeu « Koh Lanta ».

La commune de Châtres nous a ouvert les portes de son aire de loisirs ; les enfants ont passé un agréable moment avant une très grosse averse (7 & 8).

Pendant les vacances de la Toussaint, l'effectif de l'accueil de loisirs Mes'Chat'ons a subi une baisse importante de l'effectif, suite à trois fermetures de classes la veille des vacances. Mais l'équipe d'animation a tout mis en œuvre pour rester fidèle au programme d'activités envisagé, seule la sortie prévue au château de la Motte Tilly a été annulée.

Nous avons eu la chance d'avoir un magnifique soleil pour faire notre balade « Halloween ». Nous étions peu nombreux mais du coup beaucoup plus de friandises à nous partager. Merci à Candy, « Aux Pays des Fleurs », elle a confectionné avec les enfants, de magnifiques compositions florales sur le thème de l'automne. Et merci à Sophie, « Couette Couette, la Clownette » pour la prestation de son spectacle de ventriloque et de ses sculptures sur ballons.



Vous allez être recensé(e) en janvier 2022.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Vous pourrez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

**Vos codes confidentiels de connexion vous seront fournis courant janvier.
Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il sera muni d'une carte officielle.



Recensement
de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Vos agents recenseur

FEUGEY Mathilde



FIETTE Françoise



SI ON S'OFFRAIT UNE FLEUR ?

Vous avez pu le remarquer en circulant dans nos rues, la commune fait des efforts en renouvelant chaque saison les plantations des différentes vasques car, comme disait Jacques Brel, « parce que les fleurs, c'est périssable » !

Derrière tout cela, l'idée générale est de rendre plus agréable notre cadre de vie.

Après tout, c'est dans notre commune que nous passons la majorité de notre existence...

C'est donc dans cet esprit que notre employé communal Sébastien Dheurle, assisté de son stagiaire Benjamin Feugey, s'investit à fond pour que Châtres obtienne une première fleur au Concours Départemental des Villages Fleuris.

Ceux d'entre nous qui visitent la France ont pu constater que le fleurissement d'une commune, c'est une ambition collective partagée par tous les habitants de bonne volonté.

Précisément, le jury départemental se base sur plusieurs critères pour formuler son jugement : la variété des plantations, la mise en valeur des entrées du village, le fleurissement des points stratégiques de la commune, la

propreté des abords (trottoirs, caniveaux, ramassage

des feuilles, traitement des

déchets, etc...). Tout un

état d'esprit qui se traduit

aux abords de nos maisons,

selon la configuration des

lieux et les possibilités de

chacun...

... Ce qui nous amène tout

naturellement à l'article

qui suit : ENTRETIEN

DE NOS TROTTOIRS :

PREMIER BILAN .

Merci BRICOMARCHÉ !

Le magasin de « La belle idée » nous a fait don de 2 palettes de chrysanthèmes juste après la Toussaint. Nos massifs ont ainsi été fleuris et notre village plus gai que la météo du mois de novembre. Les fleurs non utilisées pour les massifs ont été déposées sur les tombes du cimetière qui semblaient délaissées.



Nous remercions Rudy BIROST pour le prêt de matériel, notamment une tondeuse alors que celle de la commune était en panne et en attente de pièce mais aussi d'un broyeur de végétaux.

Un grand merci aussi à Guy et Marie Cordelle pour le prêt de leur « Manitou » et leur disponibilité !



ENTRETIEN DES TROTTOIRS : premier bilan

Il n'a échappé à personne que depuis l'interdiction de certains produits désherbants sur le domaine public, l'entretien de nos trottoirs laisse à désirer, ceci pour plusieurs raisons :

Les désherbants de substitution sont chers et peu efficaces. Pour ces raisons, ils ont été délaissés, et la Mairie a demandé à chaque riverain d'entretenir son trottoir.

Comme il s'agissait d'un appel à la bonne volonté, celle-ci s'est montrée très variable selon les cas. D'aucuns ont avancé le problème de la disponibilité ou celui des personnes âgées. Toutefois, la solidarité familiale ou entre voisins n'a jamais fait défaut à Châtres pour consacrer, au pire, une trentaine de minutes par mois à l'entretien de son trottoir.

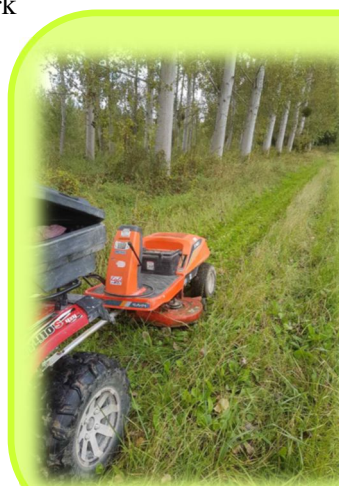
De ces constatations, il résulte que nos trottoirs deviennent un patchwork où la solution retenue par l'un diffère de celle de l'autre.

Ainsi, dans la même rue, on peut tour à tour rencontrer :

- un trottoir laissé à l'abandon, ressemblant à une friche ;
- un trottoir bien net, mais traité avec un produit illicite ;
- un trottoir traité, mais trop tard, où restent de grandes herbes jaunies ;
- un trottoir laissé en herbe et tondu plus ou moins régulièrement.

A la vérité, il n'y a pas de solution miracle : un trottoir enherbé, c'est beau quand c'est bien tondu, mais ça mouille quand il pleut. Un trottoir en friche, c'est laid et ça contrarie les efforts de notre employé communal pour décrocher une fleur au concours des villages fleuris !

Que conclure, sinon qu'une fois encore, il faut se dire que c'est une question de bonne volonté et que nos (petits) efforts contribuent au bien-être de tous. Et que nous sommes tous contents de ne pas trop payer d'impôts locaux...



Un grand merci à Jean DETERRE pour la tonte du chemin de randonnée. Sans ses interventions réalisées à titre gracieux, les balades ne seraient plus possibles sur cet itinéraire fort agréable.

Encore
Merci !

10

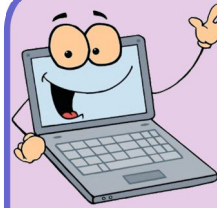
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre dernier, le Conseil Municipal s'est réuni devant le monument aux morts, en présence des pompiers et de Châteaux pour rendre l'hommage traditionnel, mais pourtant indispensable, aux soldats de la commune morts pour la défense de la France durant les deux guerres mondiales et la guerre d'Algérie.

A cette liste déjà trop longue ont été cités les noms des soldats morts en opérations extérieures durant l'année écoulée.

Après la lecture par M. le Maire du message de Madame la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants Geneviève Darrieussecq, s'en sont suivis le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et la minute de silence. Puis la Marseillaise a été reprise par l'assistance.

Pour terminer, les participants ont été invités par le Maire, Dominique Girard, au pot de l'amitié, dans la salle polyvalente.



Le Conseil Municipal s'associe aux membres du Centre Communal d'Action Sociale pour remercier le conseil général de l'Aube pour le don d'un ordinateur portable fort utile aux bénévoles de cette structure.

UNE NAISSANCE INSOLITE

Le 29 septembre dernier, naissait Lucas sur notre belle commune de Châtres.

Ce petit bonhomme pressé d'arriver au monde, a décidé de naître sur la route qui menait sa maman, enceinte de jumeaux, à l'hôpital de Troyes. Avec beaucoup de courage sa maman Gaëlle lui donnera naissance dans sa voiture. Au pied du radar de notre RD619 situé sur notre commune arrivait donc un nouveau Châteaux.

Rapidement rejoints par nos sapeurs-pompiers et Monsieur le Maire, Gaëlle et Lucas ont pu tous deux bénéficier de toute l'attention et de la bienveillance des membres de notre Centre de Première Intervention et attendre leur transfert vers l'hôpital de Troyes par le SMUR.

Arrivé à l'hôpital et après encore 1h30 de patience, naissait son petit frère Hugo.



Remise de l'acte de naissance de Lucas à sa maman par Valérie notre secrétaire de mairie

Heureux et émus par cette belle aventure, les habitants de Châtres souhaitent une belle vie à ce petit impatient ainsi qu'à son frère Hugo a priori... plus sage.

Nous félicitons leur grand frère Mayron et leurs parents Gaëlle et Ricardo.



Hugo et Lucas (crédit L'est éclair)

Quand le destin nous fait un clin d'œil :

Les parents clairvoyants avaient déjà choisi LUCAS comme prénom. LUCAS signifie « LUMIERE » ce qui est approprié pour qui naît au pied d'une « boîte à lumière » pour enfants et adultes pressés !

Avant-après : la gare de Châtres !



La gare vers 1910
Locomotive type Crampton « Est »
Construite de 1846 à 1863



Le bâtiment est maintenant détruit.
La commune est désormais propriétaire
de la parcelle de terrain.

La gare en 1991

